



Villefranche News

N°13

Janvier-Avril 2024

Mairie de Villefranche-sur-Mer - La Citadelle
06230 Villefranche-sur-Mer - Tel. 04 93 76 33 33

EDITO

Chère Villefranchoise, cher Villefranchois,

Notre commune honore, en ce moment même, celle qui restera pour l'éternité la plus belle femme du monde, Brigitte Bardot, sex-symbol mondial des trente glorieuses et symbole du désir effréné de liberté des femmes. Cette exposition intimiste, minimaliste, d'une collection privée est à la fois d'une grande modernité et d'une grande pudeur. Nous sommes heureux qu'elle ait pu investir la Citadelle.

Par ailleurs, les travaux de voirie se poursuivent en ville : le trottoir de l'avenue Sadi Carnot est intégralement rénové, le deuxième tronçon de la promenade des Marinières est quasiment terminé et la rénovation du Sacré-Cœur débute.

Les impôts n'augmenteront pas en 2024, alors que la bonne santé financière de la commune se confirme avec une capacité de désendettement à 2 ans.

Enfin, l'édition du Combat Naval Fleuri a été exceptionnelle, alors que nous attendons tous le passage de la Flamme Olympique le 18 Juin prochain.

Décidément, Villefranche avance à grand pas !

Avec toute mon amitié,
Christophe Trojani

BRIGITTE BARDOT CÉLÉBRÉE À VILLEFRANCHE-SUR-MER

Petites tresses brunes, gilet en laine sur le dos, le personnage de Mimi n'a que trois petites scènes dans le film « Un acte d'amour » de 1953 où figurent des acteurs stars de l'époque : Dany Robin, Kirk Douglas et Serge Reggiani. Mimi est incarnée par la jeune Brigitte Bardot. Elle n'a que 19 ans à la sortie du long-métrage et n'est pas encore l'icône française et incontournable du 7^{ème} art que l'on connaît aujourd'hui. Ce film, tourné en partie à Villefranche-sur-Mer, va surtout être la première rencontre de BB sur grand écran avec la Côte d'Azur, bien avant Saint-Tropez.

Une exposition inédite

En 2024, à l'occasion de l'année de ses 90 ans, Villefranche-sur-Mer célèbre Brigitte Bardot à travers une exposition composée de photos inédites rendant hommage à une femme au talent incontestable. Une femme qui a transcendé le cinéma pour devenir une icône authentique et libre, inventant « le style Bardot » d'une féminité épanouie. Les photographies capturées par le photographe suisse Léonard de Raemy (1924-2000) sont tirées de la collection personnelle du journaliste et écrivain Henry-Jean Servat. Ces clichés, peu connus, racontent une histoire. Celle de l'évolution d'une femme, louée pour sa beauté et son talent, qui a été la pionnière d'un mouvement de libération de la condition féminine en défiant les normes établies et en révolutionnant les idées préconçues sur la féminité et l'indépendance. « Cette exposition raconte la France des années 60 » dira Henry-Jean Servat, le 8 mars, lors du vernissage de l'exposition devant des Villefranchois venus nombreux. « Une France apaisée, insouciant, dans une époque bénie des Dieux où Bardot va éclabousser le pays de sa gloire, de son indépendance et de sa beauté ! »

Villefranche-sur-Mer, terre de cinéma

Une exposition qui permet de rappeler que Villefranche-sur-Mer est définitivement une terre de cinéma. Une ville qui, par ses paysages et son patrimoine architectural, a été le terrain de jeu des plus grands, des frères Lumière à Sean Connery en passant par Catherine Zeta-Jones et BB. Henry-Jean Servat l'a

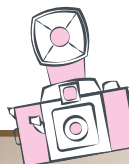
rappelé une nouvelle fois en organisant, le 9 mars, à l'Auditorium de La Citadelle, avec l'association Prise 2, « Brigitte Bardot fait son cinéma », une diffusion de tournages et de films rares et inédits comme cette séquence où l'on voit Franck Sinatra conduire une jeep à Villefranche-sur-Mer ou encore la construction d'un décor du James Bond de 1983, « Jamais plus jamais ».

Plus de 150 films et séries ont été tournés dans notre cité. Un chiffre qui continuera de grossir dans les années à venir. Car, on l'a vu avec « Emily in Paris », les plateformes de streaming comme Netflix choisissent, elles aussi, de poser leurs caméras dans notre belle cité.

Quand et comment voir l'exposition ?

« Brigitte Bardot, au-delà de l'image »

- Chapelle Saint-Elme de La Citadelle
- Ouvert du lundi au dimanche, de 10h à 17h.
- Fermé les jours fériés.



Christophe Trojani, Maire de Villefranche-sur-Mer et Monica Laugier, Adjointe à la culture, entourés d'Henry-Jean Servat, écrivain et journaliste, et d'Olivier Fresnay, président d'ARIVCOSE.

DES ESPACES PUBLICS PLUS ATTRAYANTS

Les travaux de voirie plage des Marinières se poursuivent !



Retrouvez les informations sur les travaux en cours

La promenade des Marinières fait peau neuve avant la saison. Depuis le lundi 4 mars, et pour 1 mois au moins, le parking des Marinières est interdit aux véhicules afin de réaliser les travaux. Les piétons peuvent circuler en dehors du chantier (les plages sont accessibles ainsi que le fond de plage). Cette deuxième étape des travaux s'inscrit dans le projet global de réfection totale des enrobés



de la plage des Marinières qui a débuté le 6 novembre 2023. C'est l'entreprise « Masala France » qui a été choisie par la commune pour réaménager l'espace public. De nouveaux WC automatiques et autonettoyants* seront opérationnels avant la saison estivale et des travaux en fond de plage sont prévus afin d'améliorer la performance électrique du poste de secours.

Des aménagements paysagers sont également au programme avec le remplacement de 4 arbres par de nouvelles essences et la réinstallation des bancs le long de la promenade pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs.

* 3 sites pour les nouveaux WC : site N°1 : au début de la plage, site N°2 : à côté du restaurant « la voile bleue », site N°3 : au fond de la plage.



Le Sacré-Cœur rénové !

Connue de tous les Villefranchois, la villa le Sacré-Cœur, située avenue Général de Gaulle, est l'un des symboles de la vie associative villefranchoise depuis des décennies.

La Croix-Rouge, les couturières, le club de foot, etc. tous, utilisent cet espace solidaire, convivial et créatif. Un espace emblématique

qui avait besoin d'un petit coup de frais ! La façade sera donc entièrement rénovée à l'identique suivant les prescriptions de l'ABF*. L'intérieur du bâtiment est également concerné par ce chantier avec notamment des améliorations pour la sécurité incendie. La fin des travaux est prévue avant cet été.

*Architecte des Bâtiments de France

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LE DIMANCHE 9 JUIN 2024

Deux bureaux de vote transférés

À l'occasion de ces élections européennes, deux bureaux de vote seront transférés.

Le bureau de vote n°2 « *Sainte-Elisabeth* », situé à la Chapelle Sainte-Elisabeth, sera déplacé provisoirement pour les élections Européennes.

Les électeurs habituels de ce bureau devront se rendre, pour l'occasion, dans la salle du « *Foyer de l'Auditorium* » à l'intérieur de *La Citadelle*.

Le bureau de vote n°6 « *Office du Tourisme* », situé au Jardin Binon, sera lui transféré définitivement au « *Gymnase Les Glacis* », 21 avenue du Général de Gaulle.

A cet effet, tous les électeurs inscrits au bureau de vote n° 2 ainsi que les électeurs inscrits au bureau de vote n° 6, recevront une nouvelle carte électorale mentionnant le nouveau lieu de vote.



Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales

Les électeurs ayant signalé au bureau des élections un changement d'adresse à l'intérieur de la commune obtiendront une nouvelle carte électorale, uniquement en cas de changement de bureau de vote.

Citoyens de l'Union européenne : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Vous n'avez pas la nationalité française mais celle d'un autre pays de l'Union européenne et vous vivez à Villefranche-sur-Mer ? Vous pouvez voter aux élections européennes du 9 juin.

Il suffit de vous inscrire en mairie avant le 3 mai muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, ou bien de vous rendre sur le site du gouvernement .

DEUX NOUVEAUX ÉCRANS TACTILES



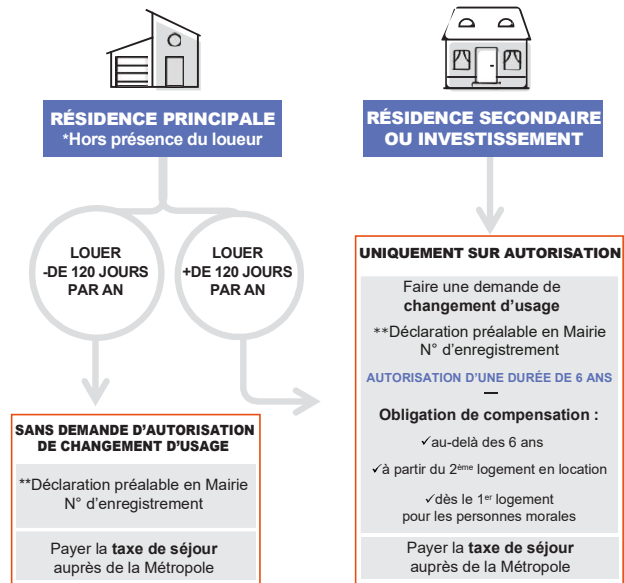
Villefranche-sur-Mer vient de se doter de 2 panneaux d'affichage à écran tactile. L'un est situé au gymnase « Les Glacis » et l'autre à l'entrée de l'hôtel de Ville, à La Citadelle.

Grâce à ces panneaux, vous avez accès à plusieurs services comme le site et ses différentes rubriques, aux démarches en ligne, à la page Facebook de la Ville et à bien d'autres informations pratiques.

N'hésitez pas à aller les consulter !

LOUER SON LOGEMENT OU SON MEUBLÉ TOURISTIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

LES CONDITIONS REQUISES À VILLEFRANCHE-SUR-MER À COMPTER DU 01/07/2024



Tout manquement à ces obligations vous expose à des contrôles et sanctions prévus par les articles L651-4 du Code de la Construction de l'Habitation et L324-1-1 du Code du Tourisme

*Pas de changement d'usage pour les chambres d'hôtes et chambres chez l'habitant.

**Vérifier si vous disposez déjà d'un numéro à 13 chiffres délivré par le service taxe de séjour de la Métropole

Demande de renseignements : mairie@villefranche-sur-mer.fr

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) a été présenté par Juliana Chichmanian, adjointe au maire déléguée aux finances communales, lors du Conseil municipal du 18 mars 2024. Cette présentation précède traditionnellement l'ouverture du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), étape impérative avant l'adoption du budget primitif pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire permet de présenter à la fois la situation financière de la ville et les grandes orientations du budget à venir. Pour le construire, la commune prend en compte les éléments liés au contexte économique national voire international tel que le recul de l'inflation (+3,1% sur un an en janvier 2024) et une

croissance prévisionnelle de l'économie française en 2024 de 0,9%.

L'exercice du budget 2023 a permis de dégager un excédent (13,9 M€ de recettes réelles au budget principal pour 11,4 de dépenses réelles soit une épargne brute de 2,5 M€) qui, avec les bons résultats comptables enregistrés depuis maintenant sept ans, permettent à la commune de présenter un budget pour lequel les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec, pour conséquence, le maintien de la politique d'investissement menée depuis quelques années.

• **Des dépenses de fonctionnement stables**
Les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 12,28 M€ pour 13,12 M€ de recettes réelles.

• **Des taux de fiscalité qui n'augmentent pas**

Afin de maintenir ses engagements, la commune n'augmentera pas ses taux de taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

• **Un endettement en diminution**

La dette de la commune poursuit sa décroissance passant d'un encours de 6,2 M€ en 2023 à 5,4 M€ au 1er janvier 2024. La capacité de désendettement communale (Ratio = Encours de la Dette / Epargne Brute) est désormais de 2 ans.

• **L'investissement 2024**

En 2024, la commune mènera une politique ambitieuse et volontariste en matière d'investissement. Les dépenses d'investissement sont prévues à hau-

teur de 7,25 M€ dont 5,91 M€ consacrés aux dépenses d'équipements parmi lesquelles :

- Les études pour le regroupement des écoles, le développement durable et le plan communal de débroussaillage,
- La poursuite des travaux de La Citadelle,
- L'aménagement du jardin pédagogique Narvik,
- La réhabilitation du Jardin Saint Michel,
- La rénovation des cours de tennis de la Barmassa,
- La rénovation de la façade du Sacré-Cœur et la mise aux normes incendie,
- La mise en accessibilité des bâtiments publics....

COMBAT NAVAL FLEURI 2024 : « L'UNE DES PLUS BELLES ÉDITIONS ! »



LE COMBAT NAVAL FLEURI 2024 EN CHIFFRES

60 000 œillets
1,2 tonne de mimosas
29 bateaux
près de 5000 visiteurs



« C'est l'une des plus belles éditions ! ». Difficile de contredire Joël Carillo, le Président de l'Association des Bateliers Plaisanciers de Villefranche-sur-Mer (ABPV), en voyant les sourires sur les visages des petits et des grands, les quais remplis de milliers de Villefranchois et de touristes et un ciel bleu éclatant pour un 19 février.

Des conditions idéales pour admirer les 29 bateaux décorés de superbes motifs floraux par les bénévoles, les élus et les agents de la commune. Les bateliers de l'ABPV et leurs

pointus, 6 Mouettes, la Yole et le Santo Sospir ont paradé pendant 3 tours pour la plus grande joie des 5 000 spectateurs présents qui ont pu récupérer des fleurs lancées par milliers.

Au total, ce ne sont pas moins de 60 000 œillets et 1,2 tonne de mimosas qui ont été distribués lors de cette édition 2024 du Combat Naval Fleuri. Une édition qui confirme sans nul doute que cet événement traditionnel, imaginé en 1902, et organisé par la Ville de Villefranche-sur-Mer, en lien avec le Département des Alpes-Maritimes, a encore de très beaux jours devant lui !

À VILLEFRANCHE-SUR-MER, LE VÉLO EST À LA FÊTE !

Avec ses lacets, ses pentes et une vue à couper le souffle, notre ville est un magnifique terrain de jeu pour les cyclistes. Qu'ils soient amateurs ou professionnels. Le Tour des Alpes-Maritimes ne s'y trompe pas en incluant régulièrement Villefranche-sur-Mer dans son parcours.

Le dimanche 18 février, le parking des Marinières a accueilli le village-départ, pour la 3^{ème} année consécutive, pour le plus grand bonheur des Villefranchois et des curieux présents pour assister à la présentation des coureurs. Le même jour se tenait la Fête du Vélo, organisée par la Ville. De nombreuses animations étaient prévues pour les enfants avec l'école du cirque, ainsi qu'un stand de restauration grâce au Comité des Fêtes. Une tombola a permis de faire une petite heureuse en gagnant un vélo offert par Benjamin Mondou.

Le dimanche 10 mars, c'est le Paris-Nice qui était de passage à Villefranche-sur-Mer pour sa 82^{ème} édition devant de nombreux spectateurs.

Et le 21 juillet prochain, la plus grande course du monde, le Tour de France, et ses coureurs, emprunteront nos routes pour la dernière étape, un contre-la-montre individuel de 34 km entre Monaco et Nice. Spectacle garanti !



RENCONTRES CONVIVIALES AVEC MONSIEUR LE MAIRE

«Le Maire et vous» : deux nouvelles dates programmées

Après une première rencontre à l'école Saint-Michel, le vendredi 22 mars, M. le Maire, Christophe Trojani, et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous pour des échanges en toute convivialité :

Vendredi 26 avril, à 18h30, au restaurant « Le Lounge », Avenue Albert 1^{er}. Quartier de l'Octroi

Vendredi 24 mai, à 18h30, lieu à définir. Quartier de la Darse





Riviera
HOLIDAY HOMES

Riviera King
by AKORIMMO

ART GALLERY & REAL ESTATE

IMMOBILIER

2 AGENCES - 1 FAMILLE

SEASONAL RENTALS
LOCATION SAISONNIÈRE
rivieraholidayhomes.com
+33 (0)4 93 16 03 44

REAL ESTATE
VENTE - ACHAT
riviera-king.com
+33 (0)4 93 91 28 09

LA RADE CLASSIQUE REVIENT EN MAI POUR LA TROISIÈME ANNÉE !



Les passionnés et amateurs de voitures anciennes et de sport automobile vont être gâtés le week-end du 4 et 5 mai. L'Automobile Club de Nice et notre commune prévoient d'organiser un cru d'exception !

Au programme :

Les 120 concurrents se rassembleront sur le parking Wilson avant le top départ de la montée historique qui sera donné sur la Grande Corniche, au col des 4 chemins.

Les automobiles rouleront sur une route fermée jusqu'au col d'Eze.

Quatre montées de démonstration sont prévues pour ces passionnés.

L'occasion pour les curieux de découvrir une belle rétrospective de « La course de côte de La Turbie », la première course de côte au monde

créée en 1897 et organisée par l'Automobile Club de Nice !

Pour la petite histoire, la borne symbolique du départ de l'époque est toujours visible au bas de la Grande Corniche (quartier Riquier) sur un socle en pierre.

Enfin, pour clôturer le week-end en beauté, La Citadelle accueillera une exposition de voitures remarquables.



scannez moi! Infos et inscriptions

www.automobileclubdenice.com

Tél : 04.93.87.18.17

FÊTE DES MAI 2024 !

La traditionnelle fête des Mai vous donne rendez-vous le samedi 25 mai à 18h, Place Félix Poullan. Retrouvez le programme sur notre site très prochainement !



LA FLAMME OLYMPIQUE CHEZ NOUS LE 18 JUIN !

C'est certainement de la manière la plus originale que notre commune va accueillir la flamme des Jeux Olympiques d'été. Alice Modolo, la célèbre apnéiste, aura pour mission, le mardi 18 juin dans la matinée, à 8h05, de remonter la flamme olympique des profondeurs de la Rade. Notre commune sera sous les feux des caméras du monde entier durant une trentaine de minutes. Quelle médiatisation ! L'APBV sera également de la partie puisque c'est un pointu de l'association qui escortera le porteur de la flamme jusqu'à terre. Ensuite, le relais parcourra la ville avec les encouragements des élèves villefranchois et de notre canton invités pour l'occasion. Les écoliers et collégiens auront la chance, lors de cette journée exceptionnelle, de participer à des animations qui leur seront dédiées, organisées par la ville en collaboration avec les associations sportives et culturelles au Stade Bonifaci.

La flamme olympique poursuivra son parcours dans le département et terminera le périple de cette journée à Nice.

LA CRÈME FESTIVAL LES 14,15 &16 JUIN : SAVE THE DATE

+ d'infos et billetterie HOME | La Crème Festival (lacremefestival.com)



« Musique, fête et bienveillance, sur fond de méditerranée » voici un juste résumé de ce festival qui rassemble chaque année près de 6000 personnes. Au programme de cette cinquième édition: de la musique live et des DJ sets, une scène française « indé » et de la gastronomie et de plein air, de la gastronomie et une belle découverte du patrimoine villefranchois ! Pour l'occasion, La Citadelle accueillera 3 scènes musicales, un espace « jam



session »*, des ateliers bien-être, des espaces détente, une boutique et un food court local et gourmand !

La cuisine de notre région sera de la partie avec dégustation de socca, panbagnats, panisses, etc. De quoi bien manger tout en s'amusant !

La plage sera aussi un spot incontournable des festivaliers de La Crème! Avec son lot de Dj sets et de sorties paddle ! Pas le temps donc de s'ennuyer le deuxième week-end de juin !

Parmi les premiers artistes attendus pour cette édition 2024 : Isaac Delusion, Kazy Lambist, Tshegue, Benjbel La Boum, Hélène Sio, etc.

A vos agendas !

*« jam session » : Séance d'improvisation d'un groupe de musiciens

JUIN : PLACE AU SPECTACLE VIVANT !



Du chant, de la danse, de l'humour, des combats d'escrime, de l'interaction avec le public, et en toile de fond, des textes adaptés d'un roman médiéval ou d'une comédie grecque antique, voilà ce qui nous attend le mercredi 26 et jeudi 27 juin à 21h place Felix Poullan !

Vous verrez donc deux pièces de théâtre jouées par les élèves de l'École Supérieure Internationale d'Art Dramatique de la Ville de Versailles, savamment orchestrées et mises en scène par Carlo Boso.

A la fois de qualité, gratuites et accessibles à tous, ces deux représentations programmées dans notre ville seront : « Don Quichotte » de Miguel de Cervantes et « La Paix » d'Aristophane.

Deux soirées qui promettent d'être riches en émotion et très rythmées sur la place Felix Poullan !

Les élèves de l'École Supérieure Internationale d'Art Dramatique auront, à cette occasion, l'opportunité de dévoiler tout leur talent au public villefranchois. L'occasion aussi pour eux de lancer leur tournée intitulée « Tous au théâtre » qui se déroulera tout au long du mois d'août dans le département !

A la fin de cette tournée, ces nouveaux comédiens débiteront leur carrière professionnelle.

Venez nombreux soutenir et applaudir ces graines d'acteurs !

APPEL À LA COLLECTE DE PHOTOS ANCIENNES !

Dans le cadre de l'organisation des 80 ans de la Libération de Villefranche-sur-Mer, la ville lance un appel à la collecte de photos du jour J : le 29 août 1944.

Nous avons besoin de votre aide pour réunir des images de l'époque qui seront présentées lors d'une manifestation organisée le jeudi 29 août 2024 !

Pour tout contact : 04 93 76 33 40 - communication@villefranche-sur-mer.fr

INFOS PARKINGS

Des places de stationnement pour chaque secteur !

Parking Barmassa : franchise d'1heure, 1,80 € de l'heure (79 places)

Parking Wilson : franchise d'½ heure, 2 € de l'heure (103 places).

Gratuit du lundi 00h au vendredi 16h du 15 octobre au 15 janvier.

Horodateurs de la commune :

20 minutes gratuites 1 fois par jour (prendre un ticket), 1,40 € de l'heure, payant tous les jours de 09h à 12h et de 14h à 19h. Gratuit les jours fériés.

Fossés de La Citadelle : gratuit du 1er novembre au 31 mars et ensuite payant comme sur l'ensemble de la commune.

Parking Plage des Marinieres : payant 24h/24 du 1er avril au 31 octobre.

Gratuit du 1^{er} novembre au 28 février, payant du vendredi 20h au dimanche minuit du 1^{er} mars au 31 mars.